

7) Les conditions d'exercice du métier: radio associative

1) Structure administrative

Les radios associatives ou communautaires sont des associations à but non lucratif. C'est un principe fondamental. C'est ce qui permet à la communauté concernée de s'y investir et d'en avoir le contrôle. C'est ce qui met aussi les radios à l'abri d'éventuels appétits commerciaux. C'est aussi ce qui les met à l'abri d'une emprise hégémonique d'un pouvoir politique. Les adhérents, les associés, se donnent des statuts pour gérer ensemble la structure selon des principes de transparence et le respect scrupuleux de règles statutaires ou réglementaires. En Europe les réglementations concernant les organisations «non-profit» sont différentes d'un pays à l'autre. Chaque radio s'y conforme et si les formes juridiques varient les radios associatives se retrouvent sur le terrain des valeurs. On verra dans le paragraphe suivant que parfois, de par la spécificité des «histoires nationales» ou des textes réglementaires, les radios, dans certains pays, peuvent se trouver sous un statut paraissant éloigné de «l'associatif classique». Pourtant ces radios revendiquent en toute légitimité le titre de radio communautaire, cette identité étant démontrée non pas par l'identité juridique mais par le travail concret du service accompli sur le bassin d'écoute pour le bien commun.

Le statut associatif a l'avantage pour les salariés de les mettre face à un groupe dirigeant et non face à un patron unique avec tout ce que cette situation peut entraîner de risque d'interaction entre conflit de nature professionnelle et de nature interpersonnelle. A contrario les prises de décisions étant à plusieurs niveaux (assemblée générale, conseil d'administration, conseil exécutif ou bureau, présidence) il peut arriver parfois chez le salarié le sentiment que ses attentes sont traitées avec lenteur ou trop repoussées à l'avis d'une instance supérieure différant ainsi les décisions.

2) Réalités financières

Si les radios en avaient les moyens il est certain qu'elles développeraient davantage l'emploi, même si certaines resteraient, pour des questions de principe, attachées à l'unique engagement bénévole. Dans certains pays d'Europe le manque de ressources régulières empêche les radios de recruter des salariés. Dans les pays où les radios bénéficient de dispositifs de financement publics pérennes ceux-ci ne peuvent à eux seuls permettre de créer plus de deux emplois à charge intégrale de la radio.

Faute de moyens suffisants, on ne peut donc créer les emplois dont les missions auraient besoin. Ensuite si les emplois ont été créés il faut assurer les financements pour les garantir durablement. Si le fait de travailler avec une équipe de permanents rémunérés permet à la structure de s'engager dans des chantiers et de contractualiser des actions, il faut que le service soit lui-même rémunéré à sa juste valeur pour financer l'engagement professionnel. Et c'est souvent là qu'il y a une difficulté car l'organisme ou la collectivité qui contractualise avec la radio associative pense que comme elle est associative la charge de la prestation doit être inférieure à une prestation du même type avec une structure commerciale..... sinon gratuite au titre d'un engagement militant! Il faut convaincre que la réalité économique est autre: un emploi à assurer est le même qu'il soit en secteur commercial ou en secteur de l'économie sociale, le savoir faire d'un salarié du secteur associatif à la même valeur que celui d'un salarié du secteur privé commercial, les frais d'administration sont les mêmes, les consommables sont les mêmes, les frais de

déplacement éventuels sont les mêmes, le souci de l'équilibre économique aussi. Assurer des ressources financières est le souci constant des dirigeants et des administrateurs des radios surtout lorsqu'il faut assurer le paiement de salaires et de charges, qui différemment des encaissements de subventions ou de prestations à la réception irrégulière et aléatoire sur l'année, doivent être honorés chaque mois.

La fragilité est le mot qui qualifie le mieux l'économie des radios associatives. Une fragilité angoissante dont les salariés doivent avoir conscience. Néanmoins on constate au bout de 30 ans d'existence que de nombreux salariés ont pu faire une carrière longue et parfois entière dans les radios associatives. Néanmoins on constate aussi que l'ingéniosité, la ténacité, la rigueur des équipes dirigeantes font que les radios sont toujours là, plutôt plus nombreuses à l'échelle européenne.

Les niveaux des budgets des radios sont variables: 10 000 € à 300 000 €. Ces chiffres doivent être pris avec grande circonspection dans la mesure où il faut les mettre en rapport avec le pouvoir d'achat local, l'ancienneté, le type de territoire, les formes de projets radiophoniques. Une radio qui travaille beaucoup sur l'information et sur des émissions aux contenus complexes et finement structurés a évidemment des charges beaucoup plus lourdes en mobilisation de compétences humaines qu'une radio qui diffuse un fil musical. La majorité des radios se situeraient plus exactement dans une fourchette entre 50 000 € et 150 000 €, mais il manque une étude économique à mener sur l'ensemble de l'Europe pour affiner ces considérations.

Les ressources des radios sont essentiellement: les subventions publiques, nationales, régionales, locales, les subventions sur projet, les prestations signées avec des collectivités, organismes, associations, structures privées, les adhésions payées par les membres (parfois les bénévoles payent un droit supplémentaire pour pouvoir faire une émission), les dons. Concernant les financements publics nationaux peu de pays ont institué un fonds (ex: France) ou une offre de forme de service à confier aux radios (ex: Irlande) pour asseoir une amorce de base économique sécurisée. La question de la publicité radiophonique doit être vue en rapport avec le contexte national. Si c'est le seul moyen laissé aux radios communautaires pour subsister ou mieux, se développer et que l'accès à l'expression doive passer par ce biais il faut admettre que ce modèle économique ne peut pas être rejeté sur une simple posture idéologique si le projet qui se met en place ainsi assure de vrais services à la communauté.

3) Cadre matériel

Le plus souvent les studios des radios associatives sont installés dans des lieux publics ou de vie associative locale. Très rarement les radios sont propriétaires de leurs locaux. Parfois un dirigeant ou un membre pourra mettre une partie de son domicile ou d'un espace professionnel à disposition. Plus souvent le local sera loué à un propriétaire privé ou public. Mais de façon générale, du fait de leur légitimité dans la communauté ou sur le territoire, les radios sont installées dans des espaces publics: locaux spécifiquement mis à disposition par une ville, centres culturels, centres d'activités sociales, centres de vie associative, maisons de jeunes, etc....

La diversité des configurations des espaces de travail est infinie. Ici, on sera en sous-sol, dans des petites pièces sans lumière extérieure, mais avec une agréable ambiance cocooning, alors que là on sera en étage dans un bel immeuble ouvert sur le centre-ville avec des lettres de lumière sur la façade. Les espaces sont composés à minima d'un studio-régie et d'au moins une salle de travail pour la rédaction. En général on comptera, une régie, espace du technicien ou de l'animateur polyvalent, un studio, espace des animateurs, journalistes et invités des émissions, une salle de rédaction, espace des animateurs, journalistes et réalisateurs de programmes, un ou deux studios annexes utilisés hors direct ou pour le montage d'émissions, espace des animateurs, journalistes, réalisateurs de programmes et techniciens, un bureau, espace des dirigeants et lieu d'archivage

administratif.

Les radios sont depuis longtemps passées aux outils numériques. Les ordinateurs sont normalement en réseau ce qui permet de gagner en souplesse entre lieu et activité. Par exemple, l'utilisation en réseau de logiciels de programmation et diffusion, de bases numériques musicales ou d'émissions, le montage sur ordinateur, permettent de travailler sur la programmation sans pour autant immobiliser une régie technique.

Il pourrait paraître inutile de rappeler toutes ces évidences. Pourtant indépendamment du travail qui sera demandé à un salarié, il ne pourra pas être fait l'économie de la clarification de son lieu de travail, de son espace et des outils mis à sa disposition, à titre individuel ou en partage. Il y va du bien-être de chacun et de l'efficacité dans le service.

4) Rôle social, fierté de la mission et droit...

Le droit du travail en vigueur dans le pays s'applique à tous. Si une convention collective existe pour détailler les droits et devoirs des salariés, elle doit être respectée. Les engagements contractuels écrits et signés entre le salarié et l'employeur font référence dans leur dialogue.

Souvent les employeurs, bénévoles et salariés des radios associatives entretiennent des relations conviviales, parfois même amicales, conscients d'être unis dans une même passion, dans un même combat au quotidien, pour la radio locale, la radio libre, la radio de communication sociale, pour des valeurs, pour un territoire et ses habitants. Souvent les salariés sont prêts à faire des efforts particuliers partageant l'esprit militant des responsables associatifs ou par conscience de la fragilité de la structure. Ils n'ignorent pas l'énergie développée par la structure pour renforcer les financements qui contribueront à assurer le paiement durable et régulier des salaires et un cadre du travail satisfaisant. L'attachement à leur métier vient aussi de l'aura personnelle dont ils peuvent parfois bénéficier dans leur communauté pour leur rôle dans la valorisation de la vie locale et de ses acteurs. Néanmoins, il peut suffire d'un simple sentiment de manque de reconnaissance, dans les deux sens d'ailleurs, d'une mésentente interpersonnelle même occasionnelle, d'une appréciation divergente sur tout ou partie de la mission professionnelle, de désaccords entre administrateurs bénévoles dans lequel s'implique le salarié, de changements dans l'équipe, pour que cet équilibre idyllique vacille. La situation sera d'autant plus complexe que le plus souvent les parties opposées s'arc-bouteront sur des références à des valeurs. Or dans le cadre de la relation entre employeur et salarié, c'est le droit qui prévaut.

Le référentiel-métier présent est un outil qui doit faciliter le cadrage des relations entre employeurs et salariés.

5) Les diversités selon les contextes, pays....

Les radios associatives et communautaires sont des centres sociaux et culturels où sont collectées, transformées et transmises les informations et les paroles de celles et ceux qui vivent dans un territoire. Dans un contexte mondialisé mais pas du tout homogène, elles peuvent aussi constituer un lieu exceptionnel d'appropriation, de traduction de connaissances venues du monde entier, s'il est vrai que la plupart des quartiers populaires des villes sont un microcosme rassemblant des personnes de toutes origines. En ce sens, aux côtés des autres médias associatifs, aux côtés des organismes d'éducation et d'éducation populaire, ils assument un rôle de structuration, de médiation sociale et culturelle qui doit être considéré

sous toutes ses facettes si l'on veut en tirer les meilleurs effets dans une communauté locale.

On doit considérer la législation d'encadrement des radios associatives et communautaires, leurs modalités de financement, mais aussi pour ce qui nous occupe aujourd'hui, le recrutement et la formation des acteurs qui les font vivre, salariés ou bénévoles, à la lumière de cette pluralité de fonction.

Dans le cadre du travail collectif international Grundtvig mené en 2011 et 2012 entre des fédérations de radios de cinq pays, nous avons déjà eu l'occasion d'analyser la diversité des fonctions sociales et culturelles des radios (Orcel, 2012). Rappelons succinctement les différentes fonctions de ces médias locaux :

- Entraînement à la pratique des médias des médiateurs sociaux du territoire:

Jour après jour, des centaines de membres des associations, de créateurs locaux, d'élus des territoires, de techniciens des institutions locales, d'éducateurs prennent, le plus souvent pour la première fois, la parole dans les radios associatives. Les journalistes des radios ont pour mission de permettre une expression riche de ces personnes peu accoutumées aux techniques des médias, ce qui requiert à la fois capacité à acquérir des compétences dans des domaines très variés, bonne connaissance du territoire à travers toutes les interactions possibles avec d'autres acteurs mais aussi des capacités d'empathie nécessaires pour instaurer un dialogue confiant.

- Valorisation à travers les réseaux des médias associatifs des créations ou des initiatives intéressantes émanant du territoire:

La présence continue d'un média généraliste dans un territoire permet la densification des réseaux sociaux à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. La découverte croisée de l'existence de ressources locales, de partenaires possibles pour les habitants se fait au quotidien à travers la présentation des initiatives de tous dans le média local. A la suite des travaux pionniers de Stanley Milgram sur « le petit monde » avec les synthèses puissantes aujourd'hui de Manuel Castells (différentes publications mais particulièrement pour notre propos, Castells, 2000), on perçoit mieux en quoi les médias locaux sont les lieux où se tisse la toile des reconnaissances mutuelles, qui à la fois densifient le tissu social du territoire et permettent de multiplier des contacts externes.

- Expression et «empowerment» des membres des ateliers de travail que le média peut mettre en œuvre seul ou en collaboration avec des enseignants, avec des structures de formation permanente ou avec des associations d'éducation populaire:

Dans de nombreuses radios de nos différents pays sont mis en place selon des modalités variables des ateliers au cours desquels les salariés ou les bénévoles des radios souvent en coopération avec d'autres structures éducatives ou sociales permettent à des publics divers de pratiquer la production radiophonique. Ateliers et radios en milieu scolaires, dans les centres de loisirs à destination des enfants et des jeunes sont des pratiques souvent attestées. Mais on trouve également des activités radiophoniques auprès de groupes de femmes, auprès de demandeurs d'emploi, de personnes handicapées, de personnes âgées. Sont mis en œuvre au cours de ces activités tous les potentiels

de l'expression écrite, de l'expression orale, de la recherche documentaire, des pratiques du montage et du mixage mais surtout de la découverte collective du territoire par les reportages et les interviews que les groupes mettent en œuvre.

- Media literacy: découverte citoyenne, à travers par exemple l'exercice de revues de presse mené en ateliers pédagogiques des méthodes et des pratiques de l'ensemble des acteurs de la presse:

Par la pratique, dans la confection même d'émissions, des techniques journalistiques et radiophoniques, les personnes découvrent le travail de mise en perspective du monde que réalisent les médias.

- Accueil de stagiaires et d'emplois aidés:

Dans les radios communautaires, on observe fréquemment l'accueil de stagiaires, venu des sections des université ou des écoles qui enseignent le journalisme ou les techniques radiophoniques mais aussi d'écoles de travailleurs sociaux ou de formation d'enseignants. Outre l'enrichissement des contenus des programmes que ces stages permettent, ces périodes sont souvent appréciées par les étudiants et leurs formateurs car dans les radios communautaires, les tâches confiées aux stagiaires sont souvent enrichissantes sur le plan humain. Dans beaucoup de pays, les médias associatifs sont habilités à employer des personnes en recherche d'emploi mais dans des conditions précaires. Les radios peuvent offrir des tâches diverses qui peuvent attirer des personnes en situation d'accéder à ces emplois. Les tâches d'encadrement de ces salariés demandent aux autres salariés et aux bénévoles engagés dans des tâches de direction un engagement et des compétences particulières.

- Institution du média territorial comme nœud de communication dans un réseau de pairs qui peut atteindre la dimension du monde entier.

Les médias communautaires sont articulés, à travers leurs réseaux régionaux, nationaux ou internationaux avec de nombreux autre médias comparables

- Image du territoire aux yeux de ses propres habitants mais aussi vis à vis de l'extérieur:

Le média local, dans les quartiers des villes ou dans les territoires ruraux apparaît comme l'emblème du territoire. Il a vocation à représenter le territoire aussi bien aux yeux de ses propres habitants qu'aux yeux des étrangers.

- Mémoire du territoire:

Alors que beaucoup de choses changent dans les territoires, le média local reste, bien que ses membres aient pu être remplacés au fil des années, un lieu d'ancrage de la diversité du vécu attesté dans le territoire. Les nouvelles possibilités ouvertes par le numérique renforcent considérablement cette dimension.

Selon les pays ou même selon les régions, voire à l'échelle d'une seule radio, les accents dans l'organisation du travail des équipes sont mis plutôt sur telle ou telle fonction de la radio. Dans tous les pays par exemple, les radios spécialisées dans l'accueil des personnes handicapées, les radios scolaires mettent un accent privilégié sur la pédagogie et sur l'usage du média comme un vecteur d'entraînement à la vie en groupe, à l'expression écrite et orale. Il n'est pas rare que la pluralité des exigences provoque des conflits : il est souvent difficile de concilier l'urgence du traitement de l'actualité avec les rythmes des apprentissages.

